

Les chiffres du tableau suivant confirment cette constatation cartographique :

Surface proportionnelle occupée par :

	Construc- tions	Equipe- ments	Voirie	Total	Surface en ha
dans la médina de Salé	69 %	30 %	3 %	100	89
dans le reste de la ville	53 %	31 %	16 %	100	324

source : *capacité d'accueil de l'agglomération*. Schéma Directeur de Rabat-Salé, 1971.

A lui seul le chiffre concernant la voirie indique l'originalité de chacun des tissus urbains : 3 % de la surface du terrain pour la vieille ville et 16 % pour la ville neuve ; la ville neuve est conçue pour les voitures, la ville ancienne était une ville pour piétons. Et les habitants actuels de la médina se plaignent justement de la difficulté de pénétration des voitures. Cet aspect « transport » (qui est un des types d'équipements urbains) a pris de l'importance parce que la médina n'est plus toute la ville. Autrefois, on habitait et on travaillait dans l'enceinte de la vieille ville aisément parcourable à pied, mais actuellement on peut y habiter et travailler à Rabat, ou l'inverse. L'espace urbain est beaucoup plus vaste et beaucoup de gens sont obligés d'utiliser les moyens de transports mécaniques, individuels ou collectifs.

Les pôles qui motivent essentiellement les déplacements des habitants d'une ville sont l'habitation, le lieu de travail et les endroits d'approvisionnement (au sens large). La première impression d'homogénéité, quand on compare le tissu urbain de la vieille ville de Salé à celui de la ville neuve, se nuance lors d'une observation plus détaillée. Une promenade à pied permet en effet de repérer les zones actives très distinctes des zones d'habitation. Ces zones actives (en 1971, 6 000 actifs y travaillaient dans près de 3 000 entreprises) sont les zones de passage où se sont installés les commerces et l'artisanat et que tout le monde connaît. Les zones d'habitat sont plus tranquilles et ont un côté semi-privé très net, on s'y fait remarquer quand on les traverse sans y être résident. Ces zones d'habitat elles-mêmes se différencient en quartiers séparés par des voies plus larges et plus passantes et possédant leurs propres équipements internes : fontaine, épicerie, four, écoles coraniques, hammam, mosquée...

2. LES EQUIPEMENTS

Les équipements collectifs ne se situent pas tous au niveau du petit quartier quotidien, n'ont pas tous la même aire d'influence, ne desservent pas tous le même nombre de gens, car ils sont fréquentés à des rythmes différents et par des usagers bien définis. En effet, ce sont surtout les enfants qui vont à l'école, surtout les malades qui vont au dispensaire, surtout les hommes qui vont à la mosquée, mais presque tout le monde va au hammam et les fours cuisent le pain de presque tous les ménages. Certains de ces équipements sont fréquentés à un rythme quotidien par leurs usagers, comme l'école, d'autres toutes les semaines et d'autres occasionnellement.

L'analyse du rythme de fréquentation des équipements collectifs, croisée avec le type de besoins auxquels ils répondent (santé, éducation, loisirs, culte, transports, approvisionnement etc...) permet de dresser le tableau suivant qui peut se lire selon le type d'équipe-

Tableau des équipements collectifs (non exhaustif)

type d'équipement	rythme de fréquentation			
	régulier quotidien à hebdomadaire		irrégulier occasionnel à exceptionnel	
hygiène et santé	fontaine	hammam	pharmacie dispensaire médecin généraliste	hôpital médecin spécialiste
éducation et culte	école coranique jardin d'enfants salle de prière	école primaire mosquée sans cour	école secondaire mosquée à cour	école supérieure grande mosquée cimetière
loisirs	espace de jeux	café place	cinéma jardin	centre ville plage
accès et transports	rues revêtues parkings	arrêt bus	taxi	gare
commerces	épiciers four	légumes beignets	marché commerces alignés	marchés de gros kissaria
administration		moqqadem	police PTT	municipalité tribunal
envergure	« homa »			
	petit quartier de 1ère proximité	quartier de 2ème proximité	grd quartier de 3ème proximité	ville entière de 4ème proximité

ment, qui est la lecture classique, ou selon l'envergure de l'équipement, liée au rythme de fréquentation, qui a une signification socio-géographique. Les habitants d'un même petit quartier utiliseront en effet en majorité le même épicier, le même four, la même fontaine... et cette même utilisation crée des liens, on connaît les gens de vue, l'espace fréquenté et les équipements qui le polarisent sont appropriés par les usagers. On dit « mon école », « mon quartier ».

De gauche à droite dans ce tableau, on a classé dans chaque type les équipements collectifs selon une proximité décroissante par rapport aux utilisateurs, qui correspond à une utilisation de moins en moins fréquente, à un éloignement plus grand et à un nombre total décroissant dans la ville.

La caractéristique essentielle des équipements collectifs est de desservir un certain nombre de gens résidant dans un espace donné.

La plus grande proximité (première proximité) correspond à la plus grande fréquentation (quotidienne), c'est l'espace du petit quartier (« homa » en médina) rassemblant 500 ménages au maximum. Les équipements desservant des groupes d'habitants de cet ordre de taille ne sont pas à plus de 5 mn à pied (250 mètres). Ces équipements de première proximité, fréquentés quotidiennement par presque tous les ménages, concernent la nourriture (fours, épiciers...) et l'hygiène (fontaines, WC...), l'instruction (écoles coraniques...), les loisirs (espaces de jeux et de promenade...) et les accès (parkings); le culte est représenté par la salle de prière attenante ou non à un tombeau de saint, mais l'administration n'apparaît pas à ce premier niveau sauf en tant que gestionnaire.

En deuxième proximité, les équipements de fréquentation régulière, qui peut être quotidienne, rassemblent autour d'eux les habitants du quartier, 2 000 ménages au maximum, et ne leur demandent pas plus de 10 minutes de marche (500 mètres) pour y accéder. Ces équipements tournent autour d'une dizaine pour chaque type en médina de Salé. Fréquentés à un rythme plus ou moins hebdomadaire, ils concernent l'alimentation (légumes, gargotes...), l'hygiène (hammams), le culte (petites mosquées), les loisirs (cafés) et l'administration y est représentée par le moqqadem.

La troisième proximité correspond à l'aire plus vaste des équipements collectifs fréquentés occasionnellement par tout un secteur de la ville. Cet espace est plus une circonscription administrative

qu'une unité socio-spatiale, au contraire des première et deuxième proximité (petits quartiers et quartiers) où les gens se connaissent au moins de vue. Dans les équipements occasionnels de troisième proximité, tous les ménages ne sont pas régulièrement concernés, mais tous les connaissent en cas de besoin.

En quatrième proximité enfin, on rencontre les équipements rares, fréquentés exceptionnellement, et qu'on ne connaît parfois que par ouï-dire. Leur aire d'influence s'étend à la ville entière et leur nombre est très restreint. Ils se situent généralement à l'extérieur de la médina (municipalité, tribunal..)

Les équipements collectifs sont donc les services permettant la vie quotidienne des habitants d'un espace donné. Ces équipements collectifs peuvent être publics ou privés comme les écoles (c'est-à-dire gérés par des administrations ou des particuliers), ils peuvent être à l'air libre comme les marchés ou les cimetières, ou construits comme les hôpitaux ou les tribunaux. Ils peuvent même passer du collectif, comme les fontaines, à l'individuel, comme l'eau courante à domicile.

Autrement dit, technologiquement, culturellement, historiquement, les équipements sont éminemment adaptables à la collectivité qu'ils desservent. Dans le principe de la logique sociale. Mais est-ce le cas dans la médina de Salé par exemple, en 1980 ?

3. L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Les équipements collectifs, qui structurent matériellement l'espace urbain dont ils sont des repères significatifs, sont également une réponse culturellement spécifique à des besoins biologiques généraux. Dans une ville tout le monde se nourrit, mais selon les pays on s'approvisionne de façon variée et variable. De même, chaque type de besoin (hygiène, transport...) peut trouver à se satisfaire d'un grand nombre de manières différentes. Une culture donnée induit collectivement ses propres réponses aux problèmes de satisfaction des besoins de la vie quotidienne, comme elle induit un habitat et un urbanisme original.

L'urbanisme des vieilles villes marocaines a sa propre logique interne qui exprime le milieu culturel et économique de leur époque de croissance et les équipements collectifs font partie intégrante du tissu urbain spécifique. C'est cette spécificité culturelle qui explique les difficultés rencontrées actuellement quand on veut équiper de

façon moderne une ville ancienne. Tout se passe comme si on se trouvait en présence de deux modes de vie différents irréductibles l'un à l'autre et matérialisés par les tissus urbains différents. La ville nouvelle n'est qu'une fille adoptive de la ville ancienne et les équipements nouveaux ne continuent pas les anciens, ils les oblitèrent. Contrairement à ce que pourraient penser des techniciens, les équipements collectifs ne sont pas neutres culturellement, mais ils véhiculent le modèle culturel originel dont ils sont issus. Ceci apparaît très clairement si on analyse les équipements collectifs de Salé médina.

Dans la médina de Salé on peut encore lire l'ancienne structure urbaine : les fontaines, les fours, les écoles coraniques, ponctuent le quotidien : les hammams, les mosquées, les places, centrent la vie des quartiers ; les alignements commerciaux signalent les pôles d'attraction supérieurs aux quartiers, à la fois liens et séparation.

La répartition des fontaines est particulièrement intéressante, partout présentes en médina, accessibles aux passants, aux travailleurs, aux habitants, elles sont souvent décorées de zelliges, et le don de l'eau était le type même du bienfait, oeuvre de personnes pieuses ou puissantes. La gestion de ces biens publics était assurée par les Habous qui en demeurent propriétaires, mais c'est la municipalité qui les gère actuellement et règle l'eau à l'organisme de régie responsable du réseau. L'eau courante, bien qu'installée dans plus de la moitié des constructions, n'a pas rendu les fontaines inutiles, d'autant plus que cette eau est gratuite pour les usagers, et tant que toutes les maisons n'auront pas l'eau (et même alors) seul l'équipement collectif pourra compenser l'insuffisance de l'équipement individuel. D'ailleurs les fontaines, comme les autres équipements collectifs, remplissent un autre rôle que celui de pourvoyeur d'un bien ou d'un service, ils sont un lieu de rencontre, un espace d'animation et de vie urbaine. Ce rôle social qui n'est pas rempli par l'équipement individuel, est très important dans la vie grégaire et on l'oublie parfois quand on ne voit les choses qu'en technicien.

Sur ces anciens réseaux d'équipements collectifs, se sont superposés d'autres réseaux influencés par le modèle économique et culturel européen. L'importance de cette influence varie suivant le type et suivant l'envergure de l'équipement. Aux petits niveaux (première et deuxième proximité) les équipements collectifs sont souvent demeurés de type traditionnel, et sont fréquemment privés, exception faite pour les transports et les écoles primaires. Les transports mé-

caniques modernes n'ont qu'un impact périphérique, les voies carrossables se contentant d'encercler la vieille ville et de pousser des antennes vers le centre commercial ancien (souk elkebir). Cependant au niveau de la rencontre des centres commerciaux ancien et nouveau une synthèse des deux systèmes de voirie s'établit d'elle-même.

Dans le domaine scolaire, les anciennes médersas sont remplacées par des écoles modernes publiques ou privées, mais les petites écoles coraniques subsistent pour le pré-scolaire et jouent un rôle loin d'être négligeable pour les familles aux revenus modestes qui sont majoritaires en médina. Ces petites écoles sont nombreuses et proches des domiciles des enfants, ce qui n'est pas le cas des écoles primaires, plutôt périphériques elles aussi, caractère typique des équipements « nouveaux », essentiellement pour des raisons de taille, et d'accès automobile.

Pour les équipements de plus haut niveau (troisième et quatrième proximité) on peut rencontrer des doublets ancien et moderne comme dans l'approvisionnement (souks et rues commerçantes carrossables) mais le plus souvent le nouveau a tendance à effacer l'ancien. Ainsi la santé (dispensaires, pharmacies, médecins, hôpitaux..) s'efforce d'appliquer les normes « scientifiques » de type européen, les remèdes traditionnels de plantes par exemple, étant considérés avec mépris ou suspicion par la médecine « moderne » jusqu'à présent. De même l'instruction est fermement prise en mains par les pédagogues centralistes qui ne sont pas favorables aux initiatives locales. Les équipements de loisir sont de type nouveau (cinéma, stade..) ainsi que les administrations. Le domaine juridique et celui du culte demeurent cependant traditionnels.

La rencontre de l'ancien et du nouveau semble se faire plus aisément dans certains types d'équipements, les équipements commerciaux par exemple sont plus souples que les administrations, les équipements privés ont une capacité d'adaptation plus grande que les équipements publics. C'est là qu'intervient le problème des normes lié au modèle d'équipement.

Autrefois, les équipements collectifs du modèle urbain ancien étaient bien adaptés à la collectivité qu'ils desservaient parce qu'ils en étaient issus. Actuellement ils sont considérés comme désuets, mais comme on ne sait pas comment faire pour les moderniser de façon endogène, on tente de leur substituer purement et simplement les équipements collectifs du modèle urbain nouveau qui ont un ca-

ractère plus abstrait et plus centralisé et sur lesquels les usagers n'ont aucune prise. Mais pour réaliser ces équipements nouveaux il faudrait quasiment raser la médina. Alors, la ville ancienne est-elle invivable de façon moderne ? La ville neuve est-elle irrémédiablement étrangère ? Peut-être que le temps et l'inépuisable imagination des habitants sont capables de faire une synthèse de cette dualité, on en voit des signes dans certains domaines. Mais pour aller dans le sens de cette synthèse, les normes des équipements modernes, qui sont conçues pour le tissu urbain nouveau, doivent absolument s'assouplir pour s'adapter au tissu urbain ancien, si on veut équiper les quartiers de la médina comme « les autres ». En effet, un hectare libre et continu est chose quasiment introuvable en médina. Doit-on renoncer sous ce prétexte à y installer une école ? Une ancienne maison, une ancienne médersa, ne peuvent-elles abriter une école moderne ? Est-il plus important que les enfants aient par exemple une école à proximité ou que l'école soit de telle taille et en tels matériaux ? Les normes non applicables empêcheront-elles l'installation d'un dispensaire dans la partie la plus dense et la plus pauvre de la vieille ville ? Ne suffirait-il pas, pour améliorer cette situation bloquée, de considérer les usagers utilisateurs d'un équipement comme plus importants que les normes réglementaires de cet équipement, et de partir de leurs besoins et des possibilités pour le réaliser ? Un tel point de vue permettrait d'installer un équipement répondant à un besoin collectif donné dans n'importe quel tissu urbain. Car est-ce à l'utilisateur de s'adapter à l'équipement ou est-ce à l'équipement de répondre aux besoins de l'utilisateur ? ...

Quoi qu'il en soit, actuellement, cette inadéquation à l'urbanisme de la médina, des normes d'équipement en vigueur, est une des causes de désaffection des habitants aisés, qui vont s'installer dans les quartiers où l'on a facilement le confort « moderne » symbolisé par l'accès automobile, qui permet justement l'installation des équipements neufs mangeurs d'espace et significatifs d'un autre mode de vie, dans un tissu urbain plus lâche où dominant la villa et l'immeuble, la médina gardant l'apanage, avec les quartiers neufs modestes, des maisons « à l'ancienne » ou « marocaines ». Ce processus de paupérisation de la médina est-il irréversible ? Pour qu'il soit stoppé, il serait nécessaire que le modèle d'urbanisme de la médina ne soit pas rejeté et abandonné à ceux qui n'ont pas les moyens d'adopter d'autres modèles. Une remise à l'honneur des avantages actuels ou potentiels de la vieille ville, un regain d'intérêt effectif des pouvoirs publics se traduisant par un effort d'invention original dans le

domaine de l'urbanisme et des équipements collectifs, un meilleur entretien et un accroissement du confort et des diverses possibilités urbaines pour les habitants de la médina provoquerait peut-être une réaffection de fait et pas seulement verbale vis-à-vis de l'espace urbain historique. Les meilleurs juges d'éventuelles améliorations, et les meilleurs moteurs peut-être, seraient les habitants eux-mêmes dont il y a mille façons de soutenir les initiatives latentes, les techniciens se devant ici d'être modestes car ils sont loin d'être infaillibles en ce qui concerne le bien-être des autres.

Stacia HENSENS, Octobre 1980

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

La substance de cet article est puisée dans le chapitre *Equipements collectifs* réalisé par S. Hensens dans *Etats de l'environnement au sein de la médina de Salé*, document produit par EIE Guigues Maroc pour le Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement.

Les principaux écrits ayant apporté des éléments intéressants sur Salé, sur les médinas et leur urbanisme ou sur les équipements collectifs, sont ceux de la liste suivante :

- BURCKHARDT** — *Mutations urbaines, schéma Directeur de Fès*, MHAT, 1975.
CANNAT — *Analyse de la pauvreté urbaine au Maroc*. BIRD, 1973.
CHENE — *Les fondouks de Rabat-Salé*. Ministère de la Santé, 1967.
CHEVALIER — *L'espace social de la ville arabe*. Maisonneuve 1979. -
CLEMENT — *Capacité d'accueil de l'agglomération*. SD de Rabat-Salé, 1971.
HENSENS J. — *Les équipements structurants de l'espace social*, MHAT, 1971.
 » *Que faire des médinas ?* BESM, n° 118-119, 1970.
 » *Identité sociale des techniques et des règles collectives*, 1980.
ISMAEL — *Origine, idéologie et modèles physiques de l'urbanisme arabe*. Ekistic, n° 195, 1972.
JOLÉ — *Centres, niveaux de service et structure urbaine*. SD de Rabat Salé, 1971.
KHATIBI, JOLÉ, MARTENSON — *Urbanisme, idéologie et ségrégation*. CRESM, 1970.
KRAMER — *Note sur les différents aspects des médinas de Rabat Salé*. SD Rabat Salé, 1971.
MOULINE — *A propos du problème de sauvegarde des médinas*. Séminaire de Mahdia, 1979.
NACIRI — *Salé, étude de géographie urbaine*. RGM, 1963.
SAGESSE — *Méthodologie pour un schéma directeur des médinas de Rabat Salé*, SDR, 1971.
UNESCO — *Projet de recommandation concernant la sauvegarde et l'adaptation à la vie contemporaine des ensembles historiques et de leur environnement*. 1976.
WALTER — *Note sur les équipements collectifs à Kénitra*, MHAT-CERAU, 1980.